



Communiqué de presse

Le Puy en Velay, le 22 Juin 2007

Aménagements des rives de la Borne : un exemple pour la lutte contre les inondations

La Communauté d'Agglomération du Puy en Velay inaugure aujourd'hui les aménagements hydrauliques des rives de la Borne, dont le but est de diminuer la hauteur des crues de la rivière. Le niveau du sol a été rabaissé, permettant ainsi à l'eau de s'étaler dans son val et diminuant la vitesse de l'écoulement. SOS Loire Vivante accueille avec satisfaction cette réalisation, qui s'inscrit dans la lignée des aménagements de la Loire à Brives Charensac dont les associations sont à l'origine avec le Plan Loire Grandeur Nature.

En effet, pendant longtemps, les rivières ont été étouffées par l'urbanisation qui s'est installée jusque dans les vals inondables. Les crues ont alors causé des dégâts matériels importants et parfois emporté des vies humaines. L'homme a alors projeté de dompter les fleuves en construisant des barrages, solution qui a démontré aujourd'hui son inefficacité. Il ne reste donc plus qu'à rendre à la rivière l'espace que nous lui avons pris où c'est encore possible et le compenser là où ça ne l'est plus. C'est dans cet esprit que les aménagements de la Borne ont été réalisés. Bien sûr, il sera nécessaire que d'autres aménagements soient conduits en aval sur la Loire pour une bonne efficacité et nous espérons que d'autres collectivités sauront s'en inspirer.

Par ailleurs – et c'est l'autre motif de satisfaction pour SOS Loire Vivante – l'agglomération a aménagé une promenade pédestre et cycliste reliant la Ville du Puy en Velay et Brives Charensac. Ce projet avait été proposé par notre association il y a plus de dix ans et nous sommes heureux de le voir se réaliser. L'accès aux rivières et aux fleuves doit en effet être facilité pour permettre leur réappropriation par le public : il s'agit de notre patrimoine. Pourquoi ne pas imaginer de restaurer la confluence entre la Borne et la Loire avec la création de milieux pour les hommes et pour la nature ?

Contact : Guillaume Cortot, Chef de Projets eaux et rivières / 06 18 02 83 79